la cgt Languedoc Roussillon

Le Lien Régional

N° 10 SEPTEMBRE 2011

La volonté de faire du neuf pour être plus efficace

Compte-rendu de la 10ème Conférence Régionale des 30 et 31 Mai 2011 La Grande Motte

C'est sans doute la phrase qui résume le mieux l'état d'esprit de cette 10ème Conférence Régionale CGT Languedoc-Roussillon.

Les enjeux revendicatifs traités, la qualité des débats, ainsi que les résolutions prises témoignent de cette volonté des militants présents de faire du Comité Régional un outil au service des organisations de la CGT (notamment les syndicats) pour les aider à améliorer leur activité revendicative.

La volonté de travailler ensemble a également traversé les débats. Stopper le chacun pour soi, le chacun dans son coin pour avancer sur les notions d'aide et d'entraide avec le besoin de sortir des démarches concurrentes entre structures CGT pour travailler ensemble pour nos syndicats, tel a été un des enjeux fort de cette Conférence Régionale.

Enfin, les militants ont tenu à insister sur l'ensemble des problématiques liées à la qualité de vie syndicale. Que ce soit la mise en œuvre des résolutions 4, 5 et 6 du 49ème Congrès Confédéral, que ce soit la formation syndicale, que ce soit la politique des cadres syndicaux, le Comité Régional devra là aussi aider et impulser des initiatives nous permettant de franchir un cap.

Une des premières initiatives est de permettre à tous les syndicats de débattre de ce compte-rendu qui est le point de départ de la réflexion sur les Conférences Territoriales que nous devons réaliser d'ici le 50ème Congrès Confédéral.

Alors, bonne lecture.

Alain ALPHON-LAYRE

CPPA en cours - Directeur de publication : Alain ALPHON LAYRE • Imprimerie : Public Imprim - 10, bis rue du Cirque Romain - 30900 Nîmes

Reconquête des Services Publics

Ce premier débat était animé par Marc FLEURY (Finances Publiques) et Simon PLA (Union Régionale FAPT). Difficile à lancer car la campagne confédérale**(*)** décidée le 1er mars 2011, conformément aux engagements du 49ème congrès de la CGT, n'en est qu'à ses balbutiements.

Complexe aussi par ses dimensions professionnelles (statuts), sociales, budgétaires, politiques, etc.

Une campagne qui tombe à pic pour les organisations de la CGT, avant les élections professionnelles de la Fonction Publique (Etat et Hospitaliers) du 20 octobre prochain, La Poste le 18 octobre et la Sécurité Sociale le 13 octobre, tant est grand le mécontentement des salariés chargés de mettre en œuvre les missions de service public et celle des usagers confrontés à des conditions de vie sans cesse dégradées et qui subissent la détérioration de ces services publics : tarifs en hausse, accessibilité plus difficile (sauf à recourir à internet), prestations à la baisse, Etc.,

Des réductions d'effectifs,

Des réorganisations, restructurations, fusions,

Une pression accrue pour atteindre des objectifs plus élevés avec toujours moins de moyens.

Tous les secteurs sont touchés : Fonction Publique d'Etat, Fonction Publique territoriale, Fonction Publique hospitalière, grandes entreprises autrefois publiques, aujourd'hui privatisées, entreprises délégataires de services publics.

Un cadre institutionnel en constante évolution, notamment du côté des collectivités territoriales avec en parallèle un désengagement de l'Etat tant dans la responsabilité des missions que dans l'accompagnement budgétaire.

Les salariés touchés par ces mutations sont en plein désarroi. Inquiets pour leurs missions, leur statut, leur emploi, leurs conditions de vie et de travail. Inquiets pour leur avenir.

Seules les luttes permettront de gagner des services publics pour le progrès social.

A l'image des actions menées contre la privatisation de la Poste ou de la journée d'action du 31 mai de l'ensemble de la Fonction Publique.

C'est le sens de la résolution de la Conférence Régionale :

En partant des bassins d'emplois et de vie (eux-mêmes en forte évolution) :

- Poursuivre l'état des lieux de la situation des services publics,
- Engager un diagnostic des besoins de services publics d'ici fin 2011.
- Faire des propositions revendicatives et d'organiser des luttes pour les faire aboutir.
- Le Comité Régional coordonnera et impulsera cette activité.

Analyser précisément les conséquences de la réorganisation régionale des services de l'Etat (REATE, ARS, etc.) sur les citoyens de la région et les personnels qui la mettent en œuvre.

- Impliquer nos forces syndicales :
  Celles qui par leur statut sont présentes dans les services publics : fonctionnaires d'Etat, hospitaliers, territoriaux, salariés des entreprises à capitaux publics (SNCF, EDF, GDF, La Poste, etc.), celles qui remplissent des missions de service public : transports de voyageurs, distribution de l'eau…, mais également toutes celles qui sont des usagers de ces services publics, notamment au travers des organisations territoriales de la CGT.
  Il est nécessaire de favoriser le dialogue entre professions, populations et territoires.

En complément, le Comité Régional annonce la décision de créer une réserve de 10 000 € pour les élections dans la Fonction Publique et la venue de Bernard THIBAULT les 29 et 30 septembre dans l'Hérault puis le Gard.

(*) Campagne reconquête des Services Publics.

Cette Campagne a été décidée lors du 49ème Congrès Confédéral : « *le congrès de la CGT décide d'engager une campagne nationale pour promouvoir la place, les missions et le développement du Service Public afin de mieux répondre aux besoins sociaux de toutes et tous* ».

Celle-ci s'articule autour de 3 axes forts :

1 - Des supports de communication sous forme de « fiches outil » afin que chacun puisse se saisir des valeurs et des conceptions CGT sur différents sujets.

2 - Quatre grandes initiatives rythmant cette campagne dans quatre villes différentes, autour des quatre thèmes majeurs : Service public et développement durable, Service public et contrat social, Service public et développement économique, Financements des Services Publics.

3 - Un engagement fort de toutes les structures de la CGT (FD, UD, UL, Comités Régionaux) pour animer cette campagne sur le terrain.

Activité Europe/International du Comité Régional

Après une rapide introduction de Pierre PLACE représentant régional CGT LR au CSIR Pyremed (Conseil Syndical Inter-régional), revenant sur les actions menées :

- Euromanif au Perthus le 29 septembre 2010,
- Travail sur l'hôpital transfrontalier commun de Puigcerda : diaporama présenté par Sylvie BRUNOL (Responsable Régionale Santé, Action Sociale),

Les pistes de travail proposées ne manquaient pas (maintien de l'aide au syndicalisme Andorran, statuts d'une Eurorégion syndicale, groupes de travail spécifiques...) ainsi que les interventions (développement des échanges autour des droits des salariés, déclarations sur la crise en Grèce et la situation des révoltes dans la Maghreb..).

La présence et les interventions appréciées de dirigeants des syndicats de Catalogne CCOO (Ricard BELLERA) et de l'UGT (Laura PELAY et Ana MOLINA) ont permis d'évoquer les plans d'austérité partout en Europe, en Grèce et bien sûr en Espagne, et les conséquences communes autour de l'emploi dans nos pays respectifs.

Les décisions d'un appel de la conférence contre le "pacte euro plus" a été validé ainsi qu'une déclaration commune validée le 22/06 à l'AG du CSIR contre "l'imposture sociale de l'extrême droite".

La Conférence Régionale décide de :

1- Poursuivre et intensifier l'action du Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon, pour aider nos camarades Andorrans dans leur lutte pour la reconnaissance du fait syndical et du droit du travail.
2- Continuer le travail entrepris avec les organisations syndicales espagnoles et françaises adhérentes à la CES pour la création de statuts du réseau syndical euro régional.
3- Proposer d'initier des groupes de travail spécifiques du CSIR en lien avec les compétences des euro-régions.
4- Revendiquer et exiger de l'euro région Pyrénées Méditerranée et de la CTP la pleine reconnaissance des Organisations Syndicales en les intégrant dans les commissions et groupes de travail de ces deux instances.

Le débat animé par Denis DIXMIER (Fédération Mines-Énergie) et Marc BASTIDE (Fédération Métallurgie) a essentiellement porté sur la relance industrielle.
Il faut dire que la CGT est sans doute la seule organisation qui porte haut et fort cet enjeu revendicatif. Cela s'est particulièrement vu lors des assises de l'industrie qui malheureusement n'ont été qu'une opération de communication de la part du gouvernement.

Sur cet enjeu revendicatif, le Comité Régional propose de travailler par filières (Énergies, Agro-alimentaire, Chimie, Bois, Métallurgie, etc.). Nous avons la volonté également d'améliorer la coopération entre l'université, la recherche et l'industrie.

Etre force de propositions comme nous le faisons nécessite plus de droits pour les salariés, plus de démocratie dans l'entreprise. C'est eux qui connaissent le travail, ils ont beaucoup d'idées pour le développement de l'industrie et la mise en réseau.

Avec le nouveau statut du travail salarié, la CGT doit permettre à chaque salarié d'être force de propositions pour un développement humain durable. L'enjeu, c'est d'anticiper pour éviter d'être seulement les pompiers du social.

Les interventions sur les expériences engagées dans différents secteurs de l'industrie témoignent des possibilités. Ils ont donné du sens et du contenu aux résolutions proposées lors de cette Conférence Régionale.

La Conférence Régionale décide de confirmer les objectifs revendicatifs qu'elle a défendus lors des Etats Généraux de l'industrie :

1- Les droits des salariés et la démocratie, moteur du développement industriel :
- L'élargissement aux acteurs sociaux des instances de pilotage des pôles de compétitivité qui ne peuvent se concevoir qu'en prenant en compte les attentes des habitants des zones de vie.
- Pas une aide publique ou garantie d'emprunt ne doit être attribuée à une entreprise qui ne respecte pas le Code du travail.
- Mise en place de locaux syndicaux dans toutes les zones d'activités financés par le Conseil Régional.

2- Favoriser le travail par filières :
- Energétique (nucléaire, éolien, photovoltaïque, hydraulique).
- Agro-alimentaire (avec Perrier, Spanghero, Quézac, les distilleries, filière laitière, etc.).
- Métallurgie avec le bassin alésien, Cameron à Béziers, IBM à Montpellier.
- Chimie avec Sanofi (Montpellier-Aramon), la plate-forme chimique de Salindres (Alès).
- Filière bois.

3- Développer la coopération entre la recherche et l'industrie :
- Le Languedoc-Roussillon possède des centres de recherche de renommée mondiale. C'est le cas d'Agropolis, du CNRS, de l'INRA à Montpellier, mais aussi de l'Ecole des Mines à Alès. Des coopérations sont déjà engagées mais il faut les développer davantage notamment sur les enjeux environnementaux.

4- Une filière de déconstruction des bateaux de plaisance :
- La région abrite les premiers ports européens de plaisance. Notre région est très développée de ce côté-là. Nous proposons de travailler à la mise en place d'un centre de déconstruction des bateaux de plaisance.

La Conférence Régionale décide de confirmer son engagement de lutte contre la précarité et la pénibilité et la conquête d'un Nouveau Statut du Travail Salarié.

Le thème « Santé – Travail – Protection Sociale » a été précédé d'une courte pièce de théâtre « Indécence ! », jouée par la troupe Espace Nomades. Cette pièce a été financée par le CER-SNCF de la région, et est à disposition de tous les CE et de toutes les structures de la CGT qui en feront la demande.

Les acteurs d'un réalisme effrayant, évoquent au cours des différentes scènes les nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise, le non-respect des êtres humains dans le mécanisme « managérial », et la souffrance qui en découle pour les salariés.

Le débat qui suivit, bien dans le ton avec Jean-François NATON (Responsable confédéral du secteur protection sociale), Patricia BARBAZANGE (UL de Béziers), Patric GREZE (UD de l'Aude) mit en exergue cette problématique ainsi que le rôle que la CGT entend faire jouer à ses militants pour y faire face.

Première idée, ce sont les travailleurs qui parlent de leur travail, de la réalité de leur activité, de leurs règles de métiers, et à partir de là, les élus CGT de l'entreprise construisent avec eux leurs revendications. A partir de la double question « qu'est-ce que pour vous une bonne journée ? « qu'est-ce que pour vous une mauvaise journée ? », du plus petit détail au besoin en personnel supplémentaire, du respect des façons de travailler que le salarié met en œuvre pour exécuter son travail, à l'expression collective des salariés par service, par unité de travail, le syndicat CGT de l'entreprise se transforme en un syndicat de la « feuille blanche », où avec les salariés on construit le cahier des revendications.

Sur cette feuille blanche apparaitront les souffrances des travailleurs, mais aussi leurs règles de métier, ce qu'il convient de respecter, ce qu'il convient de modifier et comment, ainsi que l'attachement que tout salarié met à l'exécution de son travail quel qu'il soit. Il s'agit bien sûr d'inverser le processus de représentation des salariés, tout en mettant en avant les repères revendicatifs de la CGT et les valeurs de notre organisation.

Deuxième idée, comment le travail est aujourd'hui en souffrance, comment le travail est malmené par les règles d'organisation où le règne de « l'objectif », du « taux de rentabilité » et du « management », génère un « mal-travail » responsable d'une dégradation importante de la santé des travailleurs. La France est le pays où les organisations de travail imposant aux salariés des règles mises en œuvre par un encadrement ne connaissant pas la réalité du travail sont poussées à l'extrême. Les collectifs « cadres » de la CGT dénoncent cela avec force, notamment par une charte proposant un autre encadrement respectueux des relations sociales et des salariés.

Troisième idée, non seulement les employeurs, de part cette organisation du travail qu'ils imposent, sont responsables de l'atteinte à la santé que cela provoque, mais en plus ils refusent d'assumer les conséquences sur les comptes sociaux. Leur mainmise sur la protection sociale, avec un gouvernement à leurs bottes, met en danger l'existence même de notre Sécurité Sociale, créée par les travailleurs à partir du programme du Conseil National de la Résistance, menacée aujourd'hui par une privatisation rampante au profit des grands groupes d'assurance privés.

En conclusion, le débat a fait apparaître la nécessité de reconquérir la protection sociale, à partir du travail, à partir de l'action de nos militants dans les entreprises, dans les CHSCT et les autres instances du personnel. Dès la rentrée sociale de septembre 2011, toute la CGT doit être sur le pied de guerre pour reconquérir la Protection Sociale, à partir d'une campagne confédérale où pas un de nos syndicat ne doit manquer. Journées d'étude, stages de formation syndicale, heures d'information, tracts, tournées de services, matériel de communication, rien ne doit être délaissé et tout doit être mis en œuvre dans notre organisation pour se réapproprier les questions de Santé au travail et de Protection Sociale.

Bien entendu l'ensemble de la Fiche 5 du document de cette Conférence Régionale n'a pu être débattu, mais les résolutions ont été approuvées, celles-ci sont au nombre de 4 :

1- Travailler les revendications régionales sur les questions de santé au travail, d'accès aux soins et de protection sociale dans toutes ses composantes : enfance, famille, vieillesse, santé et action sociale, prise en charge du handicap, aide à l'autonomie... Une auto saisine du Comité Economique et Social sur l'accès géographique et social aux soins des populations pourrait être une base de travail qu'il faudrait faire vivre.

2- Structurer le collectif régional « Travail, Santé, Protection Sociale », qui doit être un outil au service de l'activité de nos mandatés dans les instances régionales et une force de propositions pour la démarche revendicative que doit porter le Comité Régional.

3- Coordonner la formation syndicale sur la santé au travail et la reconquête de la Protection Sociale.

4- Coordonner l'engagement sans tarder de l'action à tous les niveaux (UD, UL, Syndicats...) pour la reconquête de la Sécurité Sociale.

A l'issue de cette journée une soirée festive et fraternelle animée par le « Trio Guacamole » s'est poursuivie tard dans la nuit.

Aménagement du Territoire/Transports/Logement

Lors de son 49ème congrès la CGT a adopté l'idée que « les territoires sont l'objet d'enjeux structurant non seulement la vie des salariés, mais aussi la place du travail dans notre société.....les territoires doivent donc s'affirmer comme des lieux essentiels de construction revendicative » Résolution n°6

Les questions de l'aménagement du territoire sont plus que jamais d'actualité avec en ligne directrice un désengagement croissant du financement de l'Etat qui garde sur l'ensemble des sujets toute son autorité via les Préfectures.

Quelle action CGT sur les thèmes prioritaires dans notre région (transport, santé, logement) ?

Dans ce débat animé par Serge RAGAZZACCI (Secrétaire Général de l'UD de l'Hérault) et Pascal ROUSSON (Cheminots) beaucoup d'interventions sont revenues sur les deux sujets d'actualité que sont le TER à 1euro, et le doublement de l'A9, avec la nécessité de définir une position équilibrée de la CGT.

Sur le TER à 1 euro plusieurs questions se posent : La continuité du service public ferroviaire SNCF, le financement des mesures par les employeurs, qui était possible, rappelons-le, dans le cadre de notre revendication sur la carte orange, la remise en cause de la péréquation « C'est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et les inégalités. Ce système est une règle de gestion des services publics, il les contraint d'assurer des missions que la seule rentabilité ne pourrait qu'encourager à abandonner (comme par exemple la desserte par la SNCF de petites communes ou le tarif unique pour l'acheminement d'un courrier d'un point quelconque du territoire à un autre). La péréquation tarifaire crée des situations problématiques quand les opérateurs publics sont confrontés à une concurrence privée elle-même non soumise à cette péréquation. »

Sur le doublement de l'A9 Montpellier : les choix proposés ne reviennent pas sur les orientations politiques passées qui ont transféré une part croissante de fret sur les camions, jusqu'à arriver à une situation où la ville de Montpellier ne reçoit ni ne transfère plus un gramme de fret via le train. Les nuisances connues sont donc dues au flux de véhicules qui traversent le territoire.

Renouer avec de nouvelles pratiques de transport en utilisant en particulier nos atouts pour relancer l'activité portuaire (Sète, Port La Nouvelle, Port Vendres...) apparaît comme un choix de raison.

Dans une région qui est très inégalement habitée et urbanisée, avec des conséquences importantes en termes économiques et de développement de l'emploi, la constitution à terme d'une Mégapole donnerait un coup d'accélérateur à une concurrence entre territoires. D'où la nécessité de mieux s'exprimer sur

ces sujets en direction des populations et de continuer à porter des projets alternatifs qui prennent en compte la notion de « développement humain durable.

La Conférence régionale acte :

1 - Le développement de l'UIT et ses déclinaisons par groupe de travail dans les départements sous l'égide des Unions Départementales.
L'UIT est un outil pour renforcer la CGT et ainsi investir les déserts syndicaux.

2 - L'impulsion de convergences avec les usagers et les différentes associations qui travaillent sur les transports alternatifs.

3 - La mise en place de relations de travail avec les comités régionaux limitrophes pour garder une cohérence.

4 - La tenue d'un débat public régional sur les transports et leurs financements (Transport à 1€).

Aménagement du Territoire/Transports/Logement. (suite)

Extrait de la contribution à la concertation publique sur doublement de l'autoroute A9 autour de Montpellier :
La CGT a travaillé sur une contribution sur le déplacement de l'A9, dans les paragraphes ci-dessous des extraits sont présentés sur les différents points de notre argumentation.
Le constat de la situation actuelle de l'autoroute nous impose des choix que nous n'aurions pas développés de cette manière-là :
« Les politiques publiques menées ces dernières années continuent cette fuite en avant, le traitement de l'installation de zones d'activité, de zones d'habitation se réalise sans tenir compte des impacts sur l'autoroute et le secteur des transports de manière générale.
« La CGT n'est pas demandeuse d'une nouvelle infrastructure routière mais devant l'urgence de la situation liée à l'incohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire, le déplacement de l'autoroute sur le trajet long s'impose à nous comme étant la moins mauvaise des solutions. »
Le désengagement de l'état est de plus en plus important sur les infrastructures de transports :
« Le désengagement de l'état sur les infrastructures de transports et sur l'A9 en particulier à pour conséquences que l'investissement se fera via le concessionnaire de l'autoroute qui répercutera cet investissement sur les péages actuels ou ceux à venir comme certains commencent à l'évoquer.
« La CGT s'oppose à ce prélèvement supplémentaire sur le pouvoir d'achat des français, nous revendiquons la gratuité de l'autoroute comme actuellement.
« Le Schéma National des Infrastructures de Transports (SNIT) qui vient d'être mis en place manque aujourd'hui de cohérence, de complémentarité et de financements pour qu'il soit efficace durablement. Les annonces médiatiques ne doivent pas masquer la réalité des faits. »
La CGT a développé sa vision sur la complémentarité des modes de transports dans le cadre des orientations du Grenelle de l'environnement :
« La CGT demande la création d'un raccordement connectant les deux gares Odysséum et Montpellier Saint Roch.
La CGT demande l'interconnexion des deux gares par la création de navettes TER à l'instar de ce qui est fait en Avignon 15 ans après.
L'irrigation de l'ensemble de l'agglomération par les bus est à revoir. La fréquence peu importante incite les usagers à prendre leur véhicule routier pour se déplacer.
Enfin la complémentarité avec le réseau de bus est à poursuivre pour être plus efficace dans le maillage du territoire et la gestion des deniers publics.
La complémentarité des deux aéroports de Nîmes et de Montpellier occasionnera des transits par la route. Ce nouvel apport de trafic routier devra être intégré dans les perspectives. »

Logement

La Conférence régionale acte :
1 - La convergence de travail avec les associations et toutes les structures de ce secteur.
2 - Un rapprochement avec les syndicats de l'Education Nationale, les Collectifs jeunes CGT et les syndicats d'étudiants pour travailler la question du logement des étudiants et des jeunes travailleurs.
3 - La parution d'un état des lieux sur la question du logement.
4 - Un travail mieux structuré en direction de nos administrateurs qui siègent dans les différentes instances.

Contexte et Enjeux de la Formation Professionnelle

L'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009, l'ANI du 5 octobre 2009* suivis de la Loi du 24 novembre 2009 sur la réforme de la Formation Professionnelle, ont profondément modifié le paysage institutionnel entre ce qu'il est convenu d'appeler les partenaires sociaux. Si on tient compte aussi de la crise depuis début 2009, il est facile d'imaginer que la Formation Professionnelle, dans ce contexte, constitue un enjeu majeur pour les organisations syndicales de salariés en général.

En mai 2010 un Lien Régional spécial Formation Professionnelle a été édité reprenant les axes prioritaires entre les différents dispositifs pour les salariés. Nous sommes à la disposition des UL et syndicats pour aider à la prise en compte de cet enjeu revendicatif.
*Accord national interprofessionnel qui regroupe les ANI du 5 décembre 2003 et du 7 janvier 2009.

Résolution :
1- Renforcer le lien direct entre nos syndicats sur le terrain et nos structures interprofessionnelles pour aider les militants à s'approprier la Formation Professionnelle, pour en faire un axe revendicatif et faire le lien formation/emploi, car il est impératif de connaître et faire émerger les besoins du salariat (Public/Privé).
2- Renforcer la coordination régionale (en organisant des réunions) et la position CGT dans toutes les instances interprofessionnelles régionales. Ce qui correspond à un renforcement de notre réflexion politique sur la base des positions de la CGT et à leur prise en compte par tous, là où nous siégeons, où nous discutons au nom du Comité Régional.
3- Promouvoir la structuration d'un Service Public de Formation en Région afin de pallier au démantèlement du service public national.
4- Défendre le secteur de formation non marchand, en particulier dans les services qu'il apporte aux personnes en formation.

L'outil régional au service d'une démarche revendicative.

Dans son introduction, Thierry TURC (Secrétaire Général de l'Union Départementale de la Lozère) a tenu à préciser les évolutions qui s'étaient déjà engagées dans la structuration du Comité Régional afin d'en faire un outil revendicatif au service des syndicats. Cela s'est traduit par la participation des professions, même si chaque fédération est structurée différemment au niveau régional.

Cet apport des professions a permis la mise en place de secteurs d'activités avec des responsables par secteurs :

- Union Interfédérale des Transports, aménagement du territoire, environnement
- Emploi, formation professionnelle
- Travail, santé, protection sociale
- Développement des services publics
- Relance industrielle, économie, recherche
- Artisanat
- Activités internationales

Ces secteurs d'activités n'ont pas vocation à réunir des spécialistes pour élaborer des propositions ou des dossiers bien ficelés mais pas du tout porté par les syndicats. Leur but est surtout de nourrir le débat et l'action dans les Unions Locales, Unions Départementales et syndicats sur ces enjeux revendicatifs.

Le débat a pointé le souci de nombreux militants sur la qualité de la vie syndicale et notamment le rôle que pourrait jouer le Comité Régional dans l'aide à la formation de nos militants. Il a porté également sur la nécessaire définition d'une activité par bassin d'emploi et ou de vie. Dans cette réflexion, le bassin de Montpellier requiert un enjeu majeur pour lequel l'ensemble des structures CGT Unions Locales, Unions Départementales et Comité Régional doivent mieux travailler en complémentarité et convergence.

L'activité interprofessionnelle se construit d'abord dans le syndicat si non on ne serait pas la CGT mais un syndicat autonome. C'est la convergence sur des enjeux revendicatifs territoriaux qui doit se travailler dans les Unions Locales, Unions Départementales ou Comité Régional suivant le type de dossiers.

Le Comité Régional peut aider en ce sens pour cela il a besoin d'améliorer la communication vers les syndicats, c'est un des points soulevé par les résolutions.

La Conférence Régionale décide :

1 - De travailler à l'ancrage revendicatif dans nos syndicats des enjeux territoriaux qui ont été identifiés (industrie, aménagement du territoire, etc.) pour cela le Comité Régional organisera un partage des responsabilités en son sein afin d'impulser partout ces enjeux revendicatifs et organisationnels.

2 - Une réflexion sera engagée dans la foulée de la Conférence pour élaborer des outils et des contenus de communication plus efficaces pour la bataille revendicative.

3 - Le Comité Régional impulsera l'animation des débats dans les syndicats avec les UL, les UD, et les fédérations pour la préparation de la conférence territoriale.

4 - Le Comité Régional avec les autres Organisations Syndicales va poursuivre la demande de création d'un Institut Régional du Travail (IRT).

Qualité de vie syndicale – Etat des lieux

Aperçu de la région

Population	2 560 858
Emploi	768 375
Dont domaine public	212 911
Retraités	612 204
Voix aux Élections Prud'homales	55 249
	39.10%
Nombre d'adhérents CGT (2009)	26 627
Nombre d'Établissements (au moins 1 salarié)	82 991
Nombre de Bases CGT (réglant Cogétise)	990

Sur 1 970 bases répertoriées dans Cogitiel, 990 ont effectué un règlement à Cogétise !

La CGT dans la Région – Taille des bases

Les syndicats (à partir des règlements 2009 – octobre 2010)

Bases	Nombre	Total FNI
De 1 à 9 syndiqués	563	1 949
De 10 à 19 syndiqués	195	2 665
De 20 à 49 syndiqués	154	4 686
De 50 à 99 syndiqués	81	4 179
De 100 et plus	53	12 679
Total général	1 046	26 158

- 53.82% des bases ont moins de 10 syndiqués et elles totalisent 7.45% de nos syndiqués.
- 48.47% des adhérents sont dans un syndicat de +100.
- 64.44% des adhérents sont dans un syndicat de +50. (65% au niveau national).

La CGT dans la région – Les syndicats

Les syndicats, leur type

	Nombre bases	Nombre adhérents
Syndicat	700	21 872
Synd pro	26	514
Synd site	1	363
INTERIM	5	13
CNPE	12	246
RET multipro	23	360
Indiv UL	260	1 989
Indiv US	14	793
Indiv FD	5	8
Total général	1 046	26 158

Remarquons :

10.7% des adhérents sont dans une base « d'individuels ».

Résolution 4 : « chaque syndicat de la CGT, tiendra avant le 31 décembre 2011 un Congrès ou une assemblée générale afin, notamment d'examiner s'il convient de modifier son périmètre professionnel et territorial »...

Nombre de syndiqués en Languedoc-Roussillon

UD	2008	2009	2010
11	4 238	4 278	3 965
30	7 945	7 894	7 789
34	9 408	9 557	9 427
48	530	540	509
66	4 294	4 357	4 075
Total	**26 415**	**26 626** Soit 3.42% des salariés	**25 765**

La connaissance des adhérents de la région :

- Femmes : 38.70%
- Hommes : 61.30%
- Age moyen : 50 ans

La syndicalisation, un enjeu pour le rapport de force ! Sur la région, en 2010, ce sont près de 1 856 salarié(e)s qui ont adhéré.

L'ancienneté des adhérents à la CGT dans la région A partir de Cogitiel (9 923 syndiqués exploitables).

44.5% des syndiqués ont moins de 5 ans d'ancienneté à la CGT

Les règlements à Cogétise

La moyenne des timbres par carte (à partir des règlements au 11.03.2011 (hors FNI)).

- 2008 : 10.04
- 2009 : 9.96

La Conférence Régionale décide :

1 - De réunir une fois par an les responsables à la Qualité de Vie Syndicale.

2 - De mettre en place un dispositif nécessaire à une campagne offensive pour gagner les élections dans la fonction publique et celles des salariés des TPE.

3 - De valoriser le parcours syndical militant et promouvoir la VAE militante avec une réflexion sur la politique des cadres.

4 - D'abonner à la NVO les membres des CE des UD de la région, financé par moitié par le Comité Régional.

Album de la Conférence Régionale

Album de la Conférence Régionale. (Suite)